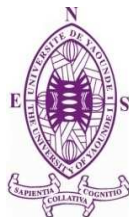


UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
UNIVERSITY OF YAOUNDE I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE

BP : 47 Yaoundé
Tél : 222 23 12 15



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

Paix – Travail – Patrie
PEACE- WORK- FATHERLAND

Guide de rédaction et d'évaluation d'un mémoire didactique
en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur des Lycées
d'Enseignement Secondaire Général de deuxième grade

(DI.P.E.S. II)

Filière : Histoire

PRÉLIMINAIRES

Ce guide est destiné aux élèves-professeurs du Département d'Histoire de l'École normale supérieure de l'Université de Yaoundé I. Il a pour objectif de leur permettre d'avoir des orientations de base pour rédiger un mémoire de bonne qualité.

Le mémoire est une étape importante d'une formation de second cycle dans le cadre du LMD. Il correspond au niveau de DIPES II.

En ce qui concerne l'histoire, deux choix s'offrent à l'étudiant : le mémoire de recherche fondamentale et le mémoire de recherche didactique.

I. La dimension scientifique du mémoire

Tout chercheur a l'obligation de communiquer à ses pairs les résultats obtenus à chaque étape de sa recherche. Par cette communication, l'étudiant en histoire expose ses travaux à la critique des spécialistes de son domaine particulier et des domaines apparentés. C'est de ce type de critique que se nourrit la recherche scientifique. C'est en cela que, bien que faite par des individus, la recherche scientifique peut être considérée comme une œuvre collective. La science est d'autant plus collective que chaque chercheur doit se nourrir de l'expérience passée ou actuelle de ses pairs. Une bonne recherche scientifique doit donc se situer par rapport aux recherches précédentes et prendre appui sur les résultats obtenus soit pour les compléter et les enrichir, soit pour les critiquer et les corriger. Le fait d'être sur la voie d'un résultat inédit ou encore d'une découverte originale ne dispense pas le chercheur de citer ses devanciers, tout au moins pour constater les lacunes, noter les insuffisances et relever les erreurs contenues dans les autres travaux. Tel est l'intérêt de la revue critique de la littérature.

La revue critique de la littérature.

Dans l'ensemble, la revue critique de la littérature implique une recherche bibliographique aussi exhaustive que possible. Cette phase est au cœur de tout processus de recherche scientifique ; elle en constitue presque le point de départ obligé. **La revue critique de la littérature consiste à lire, évaluer et réfuter les résultats proposés par les autres chercheurs travaillant dans le même champ de recherche. Elle permet : d'analyser et de critiquer les méthodologies existantes, de s'instruire des erreurs des autres chercheurs, d'éviter de reprendre des problèmes déjà étudiés et résolus, de comparer les résultats obtenus dans sa propre recherche aux résultats disponibles dans la littérature scientifique.**

Les publications portant sur le même sujet doivent être lues avec attention, assimilées correctement, évaluées soigneusement et critiquées méthodiquement. Cette étape du processus doit être exécutée avec soin, car, des résultats obtenus, dépendent la suite de l'opération. En effet, la revue de la littérature informe le chercheur sur les avancées les plus récentes de la recherche et met à sa disposition un matériau déjà élaboré, testé et purifié. C'est la critique de ce matériau qui constitue le point de départ obligé de toute recherche scientifique digne de ce nom.

La recherche bibliographique se fait dans les bibliothèques (publiques ou privées), les centres de documentation et sur **Internet** (bibliothèque virtuelle).

Qu'attend-on d'un mémoire ?

Premièrement, on attend d'un mémoire qu'il soit l'œuvre d'un étudiant ou d'un groupe d'étudiants spécialisés dans un domaine précis du savoir.

Deuxièmement, on n'attend pas d'un mémoire qu'il épuise le savoir sur le sujet étudié ou qu'il produise une vérité définitive, incontestée, mais qu'il fasse le point sur l'état d'avancement de la recherche en cours. Le mémoire porte essentiellement sur un savoir dynamique, en cours d'élaboration ou en cours de tissage. Le mémoire examine les problèmes qui se posent à la recherche à un moment donné de son évolution et propose des réponses provisoires.

En troisième lieu, on attend d'un mémoire qu'il apporte ces réponses en soulignant les lacunes contenues dans les recherches antérieures, en rectifiant les erreurs constatées et en proposant des solutions nouvelles à même de contribuer au développement de la société.

En quatrième lieu, l'auteur d'un mémoire doit faire preuve de rigueur dans la démonstration, de précision dans l'argumentation, d'objectivité et de distance dans l'analyse. D'où l'importance de **la présentation des sources et des références**. Celles-ci équivalent à **un dépôt de preuve**.

Les différentes articulations d'un mémoire

Le titre.

Il est obligatoire. Tout en annonçant la problématique, le titre constitue en soi un résumé. Il doit être aussi clair et précis que possible, en raison du fait qu'il reflète en peu de mots la substance du propos développé dans le mémoire. **Un bon titre** peut comprendre le **nom de la matière étudiée** (ex. : la *criminalité* dans la ville de Douala) ; **les éléments de la méthode utilisée**, etc. Le titre doit être attractif dans la mesure où il doit donner au public l'envie de lire le mémoire.

Le nom de l'auteur

Tout mémoire doit être signé. Les noms et prénom(s) de l'auteur du mémoire doivent donc clairement apparaître sur la couverture, car ils permettent d'identifier la personne à l'origine de l'étude. C'est l'une des garanties de l'honnêteté scientifique, de l'authenticité de l'œuvre et de la possibilité de l'échange. **Seule la première lettre du Nom et du Prénom doit être en majuscule.**

Le résumé ou encore l'abstract

Il consiste à **condenser en peu de mots un texte plus long**. Le résumé a pour point de départ un texte de référence que l'on ramène à l'essentiel. C'est en cela qu'il diffère de la synthèse qui s'appuie sur plusieurs textes de référence. La production du résumé d'un mémoire est un exercice extrêmement difficile pour tout chercheur débutant.

Le résumé suppose en effet une parfaite maîtrise de la problématique. Il suppose également que les concepts utilisés dans le texte traduisent parfaitement la nature des résultats de la recherche. Ce sont ces résultats que le résumé se propose d'exprimer en peu de mots.

Le résumé doit permettre de saisir en quelques mots : le problème posé, la solution apportée au problème, la substance de l'argumentation, les grandes lignes de la démarche, et, si possible, les perspectives ouvertes par la recherche. Un bon résumé doit pouvoir se suffire à lui-même et se lire indépendamment du mémoire.

Sa consultation seule peut encourager le lecteur à continuer ou non l'exploitation du texte. **Le résumé doit pouvoir condenser les éléments de l'introduction, de l'analyse historique des données, des résultats obtenus, sans oublier les termes et la substance de la discussion et de la conclusion.**

Les mots-clés

Tout bon travail scientifique doit pouvoir s'appuyer sur un certain nombre de concepts-clés qui éclairent - comme des jalons - la problématique étudiée, la démarche suivie et les résultats obtenus. Un travail scientifique est une articulation de termes, de concepts et de notions. Ce sont ces termes, concepts et notions qui apparaissent dans les *mots-clés*. **Les mots clés doivent être présentés par ordre alphabétique, soit cinq au maximum. Ils peuvent être un mot ou un groupe de mots.**

L'introduction générale

C'est une étape importante dans le travail de rédaction d'un mémoire. Toute bonne introduction doit pouvoir présenter avec le maximum de rigueur, le thème ou le sujet sur

lequel porte l'étude. La justification de l'importance du sujet est essentielle. **L'état des connaissances sur la question étudiée doit être clairement indiqué.**

Il s'agit ici de définir avec soin le cadre théorique. L'étape suivante du travail concerne la précision des objectifs du travail et l'exposé de la démarche suivie, c'est-à-dire la manière dont le chercheur a procédé pour parvenir aux résultats contenus dans le mémoire.

La présentation de l'hypothèse ou des hypothèses de travail est ici nécessaire et l'auteur du mémoire est tenu de donner un aperçu de l'approche utilisée pour vérifier ses hypothèses. (**ex : mémoire de didactique**)

Le corps du mémoire

C'est le cœur même du travail de rédaction d'un mémoire. Le corps du mémoire consiste à produire un texte cohérent, avec des paragraphes nettement différenciés susceptibles de porter des sous-titres. C'est dans cette partie du travail que les informations récoltées sont décrites, analysées, évaluées et mises en perspective. Cet exercice s'effectue dans un dialogue raisonné avec les autres chercheurs. L'auteur doit s'efforcer de confronter ses propres données, sa méthodologie et ses concepts aux données, aux méthodes et aux concepts proposés par les chercheurs ayant déjà abordé le même sujet. Il doit se soucier de montrer ce qui fait l'originalité de sa propre démarche en apportant des preuves solides et en argumentant chacune des propositions avancées.

La citation des sources et des auteurs exploités devient ici indispensable, car, la recherche scientifique ne s'accommode ni des états d'âme du chercheur ni des affirmations gratuites. Le sentiment, les impressions personnelles et la simple intuition affaiblissent irrémédiablement la démarche du chercheur qui doit avoir comme boussole : le fait objectif, l'observation impartiale et l'argumentation rationnelle.

I. STRUCTURE D'UN MÉMOIRE DE DIDACTIQUE EN HISTOIRE

Le présent guide vise à harmoniser les méthodes et les techniques de rédaction d'un mémoire de DIPES II au département d'histoire de l'ENS de Yaoundé. Celui-ci doit comporter les éléments suivants:

Le présent guide vise à harmoniser les méthodes et les techniques de rédaction d'un mémoire de DIPES II au département d'histoire de l'ENS de Yaoundé. Celui-ci doit comporter les éléments suivants:

- une couverture cartonnée de couleur blanche cassée ;
- une page de garde (feuille blanche) ;

- une reprise de la couverture non cartonnée en noir et blanc ;
- une dédicace : il est souhaitable de dédier son mémoire à au plus trois personnes .Cette dédicace ne doit pas être motivée ;
- le résumé : le mémoire doit comporter un résumé d'une page au maximum en français et une page en anglais. A ce niveau, l'étudiant doit être précis et concis ;
- le sommaire : celui-ci récapitule les grands titres du mémoire à savoir la dédicace, les remerciements, le résumé, la liste des sigles et abréviations, des parties, des chapitres, des cartes, des tableaux et des photos ;
- liste des sigles, abréviations et acronymes (l'étudiant doit bien maîtriser la signification de chacun de ces termes) ;
- liste des tableaux ;
- liste des photos ;
- listes des graphiques et des cartes ;
- les remerciements : la longueur des remerciements doit être raisonnable (une page au maximum). Ils commencent toujours par les hommes de science en respectant la hiérarchie des grades universitaires notamment le directeur du mémoire, les enseignants du département ou de l'ENS puis, les informateurs les plus importants ainsi que tous ceux qui ont contribué financièrement ou moralement à la réalisation du mémoire.

-

A. Introduction générale

I-Contexte et justification de la recherche

Contexte

C'est le cadre environnemental dans lequel s'inscrit l'objet à étudier. En Histoire, on pourrait parler de l'arrière-plan, du *back ground* ou encore du cadre historique. Il s'agit de présenter la situation à partir de laquelle le problème ou le phénomène à étudier a émergé.

Exemple de sujet : Le programme d'histoire et la formation citoyenne de 1960 à 1990. Son **contexte** peut être décrit de la manière suivante : la fin du colonialisme dans le domaine de l'éducation en général et l'appropriation du programme d'Histoire par les camerounais en particulier.

Justification

Elle consiste à relever, sur plusieurs plans, l'intérêt du sujet choisi. C'est cet intérêt qui donnera au sujet toute sa valeur voire son originalité. Cet intérêt peut être au plan

pédagogique, didactique, docimologique, managérial, sociopolitique, scientifique, académique, religieux, etc.

II-Clarification conceptuelle

Il s'agit de procéder à une **définition opératoire** des tous les **concepts clés** contenus dans un thème de recherche. Cette démarche permet de mieux comprendre le sens et la signification d'un sujet et d'éviter, *ipso facto*, des malentendus et des interprétations tendancieuses, un mot pouvant avoir plusieurs sens.

Pour une meilleure compréhension et appropriation du sujet « **le programme d'histoire et la formation citoyenne de 1960 à 1990** », il faudra absolument définir les mots clés suivants : programme, histoire, formation, citoyenne.

Exemple d'un mot qui peut avoir plusieurs sens : maquis

Dans un cours de géographie, il s'agit d'une formation végétale en région méditerranéenne. Dans un contexte de guerres d'émancipation, le mot « maquis » renvoie à une stratégie de guérilla.

III. Objectif de l'étude

Il s'agit de préciser le but qu'on veut atteindre ou ce qu'on veut démontrer en menant une recherche. Généralement, cet élément se décline en objectif **principal** et en **objectifs secondaires**.

Ex : Le phénomène de la tricherie à l'école

Objectif principal : comprendre le phénomène de la tricherie pour mieux l'éradiquer.

Objectifs secondaires :

- identifier les causes de la tricherie à l'école ;
- dégager les manifestations de la tricherie ;
- relever les conséquences de la tricherie ;
- proposer des solutions pour lutter contre la tricherie.

IV-Délimitation spatio-temporelle du sujet

La délimitation spatiale renvoie au cadrage géographique de la recherche. IL s'agit, en clair de dire dans quel espace géographique la recherche est menée. Quant à la délimitation chronologique ou temporelle, elle consiste à préciser la période pendant laquelle le travail est mené. Cette double délimitation permet d'éviter la navigation à vue et des sujets très encombrants et lourds à porter. **Exemple** : les écoles coraniques de Yaoundé de 1960 à 1990 ; limitation spatio-temporelle : **la ville de Yaoundé** (espace) de **1960 à 1990** (temps).

V-Revue critique de la littérature

Il s'agit d'un **examen critique** de **principales contributions** ou **études déjà faites ayant un lien avec le thème de recherche d'un candidat**. Il peut s'agir d'ouvrages, d'articles, des thèses, des mémoires, des rapports à caractère scientifique ou académique. Ce tour d'horizon permet de savoir ce qui a été déjà fait sur le champ de recherche choisi (**pour éviter le doublon**) et d'y **décèler des manquements aux fins de les combler**.

VI-Problématique

Il s'agit de la manière par laquelle le questionnement à mener au cours de la recherche sera structuré et orienté. C'est donc la boussole du chercheur. Elle s'organise autour d'une **question de recherche principale**, de laquelle découlent **deux questions secondaires**. Elle donne aussi lieu à une **hypothèse de recherche principale** de laquelle découlent deux **hypothèses secondaires**.

✓ **Questions de recherche**

Il s'agit d'une série des questions qui donnent un sens à l'effort de réflexion et d'investigation qui est mené au travers d'un travail de recherche.

✓ **Question principale**

Elle se positionne pour savoir ce à propos de quoi le chercheur va mener son enquête. Cette question doit être énoncée de manière précise, concise et claire, pour ne pas prêter à équivoque.

Exemple : le programme d'histoire a-t-il assuré la formation citoyenne au Cameroun de 1960 à 1990 ?

✓ **Questions secondaires**

C'est sur la base de la question centrale que sont formulées les questions secondaires. Celles-ci sont, en réalité, des questions partielles n'ayant de sens complet que dans le questionnement correspondant à la question centrale.

Question secondaire N° 1

Quelle est l'orientation du programme d'histoire enseigné de 1960 à 1990 ?

Questions secondaire N° 2

Quels sont les objectifs de formation citoyenne au Cameroun de 1960 à 1990 ?

Après les questions de recherche, nous formulons les trois hypothèses suivantes :

✓ Hypothèses de recherche

L'hypothèse est « **une affirmation provisoire que l'on se propose de vérifier**, c'est-à-dire confirmer ou infirmer par le recours de l'analyse (...). » Une hypothèse peut être aussi définie comme étant une **réponse provisoire à une question**. Les hypothèses de recherches sont au nombre de trois, comme les questions de recherche. Il doit exister **une cohérence** et une **concordance logique** entre les questions et les hypothèses de recherche.

1. Hypothèse principale

De 1960 à 1990, le programme d'histoire privilégie la culture étrangère au détriment de la formation citoyenne.

De cette hypothèse principale découlent deux hypothèses secondaires.

2. Hypothèses secondaires

a-Hypothèse secondaire N° 1 : Le programme d'histoire du secondaire privilégie la culture étrangère.

b-Hypothèse secondaire N° 2 : Le programme d'histoire du secondaire défavorise la formation citoyenne.

Ces **différentes propositions de réponse** seront vérifiées par la présente étude. Les hypothèses étant formulées, elles pourront **être confirmées ou infirmées** par les résultats de l'enquête.

Pour mener à bien cette étude, l'examen du cadre théorique s'impose.

✓ Cadre théorique

Le cadre théorique est la charpente intellectuelle et conceptuelle qui soutient le travail de recherche. Il est indispensable pour la construction de la méthode parce qu'il permet de localiser le positionnement intellectuel choisi par le chercheur dans l'espace thématique du sujet formulé. Au final, **identifier le cadre théorique de son travail revient à préciser à quelle école de pensée appartient le thème traité**.

Quatre principaux courants ont été expérimentés au Cameroun pour l'enseignement de l'histoire-Géo-EC/Edi : le positivisme, le behaviorisme, le cognitivisme et le constructivisme. A côté de ces courants théoriques, on peut ajouter les grilles d'analyse de l'action éducative (psycho-dynamique, humaniste, existentialiste, communautariste, inter-relationniste, etc.). En Relation Internationales on peut avoir, entre autres: la théorie libérale, la théorie moraliste ou idéaliste, la théorie structuraliste critique, etc.

Pour le sujet « **le programme d'histoire et la formation citoyenne de 1960 à 1990** », deux courants théoriques entrent en compétition : le courant **positiviste** et le courant **behavioriste**.

VII. Méthodologie de collecte des données

Il s'agit de dire comment et avec quels moyens le travail de collecte et de traitement des données sera fait sur le terrain.

VIII. Plan de rédaction

L'annonce du plan permet de juger du niveau de maîtrise du sujet qu'a le chercheur parce qu'elle préconise la structuration d'ensemble du raisonnement qui sera mené.

B. Charpente du développement : Vérification de l'hypothèse principale

Première hypothèse secondaire

Présentation des recherches

Analyse des résultats

Vérification de l'hypothèse

Conclusion partielle

Deuxième hypothèse secondaire (même plan)

C. Conclusion générale.

Rappel des hypothèses

Validation ou invalidation des hypothèses

Ouverture.

Grille d'évaluation écrite du mémoire de didactique d'histoire

	Insuffisant	Acceptable	Excellent	Note
Évaluation de la forme (8points)				
Normes de présentation des parties (1pt)				
Normes de présentation du texte (1pt)				
Normes de présentation des références et de la bibliographie (2pts)				
Structure du document (2pts)				
Maîtrise générale de la langue et clarté du style (art de rédiger) (2pts)				
Évaluation du fond (12points)				
Introduction (2pts)				
Développement (8pts)				
Cadre théorique: (2pts)				
Cadre expérimental : (2pts)				
Présentation et analyse des résultats (2pts)				
Interprétation et discussion des résultats (2pts)				
Conclusions (2pts)				

Grille d'évaluation orale du mémoire de didactique d'histoire

	Insuffisant	Acceptable	Excellent	Note
Fond de l'exposé oral (12pts)				
- Présentation claire et sommaire : <ul style="list-style-type: none"> - motivation du choix du sujet et originalité de la recherche ; - difficultés rencontrées et aides reçues - Accent sur les principaux résultats obtenus ; - conclusions comparées à la problématique				
- Maîtrise générale du sujet : <ul style="list-style-type: none"> - structure, cohérence, méthode, clarté ; - capacité d'analyse et de synthèse, - capacité d'écoute et d'échange avec le jury ; - maîtrise de l'exposé (liberté vis-à-vis des notes) - apports de l'étude à l'histoire et à la société ; - pistes pour travaux futurs 				
Forme de l'exposé oral (5pts)				
- Architecture de la présentation - Expression (clarté, concision et précision) et élocution (qualité de la voix) - Qualité des supports didactiques - Gestion du temps imparti (15mn) - Ponctualité, tenue vestimentaire et éthique				
Maîtrise de soi (3pts)				
- Prise en compte des observations des membres du jury, notes, des éloges et des critiques (esprit d'humilité) - Présentation du sujet et réponse aux questions d'une manière calme et convaincante				